

**CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY – DEPARTMENT OF AVIATION SAFETY**

PROCÉDURE	Réf : DSA.PEL.PRO.0450
EVALUATION DES RAPPORTS D'EXPERTISE MEDICALE DES PERSONNELS AERONAUTIQUES	Ed 01 du 15/10/2015 Rév 00

DSA.PEL.PRO.0450

TYPE DE DOCUMENT PROCÉDURE

NOM DU DOCUMENT EVALUATION DES RAPPORT D'EXPERTISE
MEDICALE DES PERSONNELS
AERONAUTIQUES

PROCESSUS CERTIFIER ET SURVEILLER LES PERSONNELS
AERONAUTIQUES

PILOTE PROCESSUS DIRECTEUR SÉCURITÉ AÉRIENNE

	NOM	FONCTION	DATE	SIGNATURE
PREPAREE PAR	Eric Martial KOTTO KOTTO	Cadre SPA	28 OCT 2015	
VERIFICATION OPERATIONNELLE	Dr. WAMBA Guillaume	Médecin évaluateur	28 OCT 2015	
VERIFICATION QUALITE	Cyrille ABONDO	Responsable qualité	29/10/2015	
VALIDEE PAR	Paule ASSOUMOU KOKI	DSA	29 OCT 2015	
APPROUVEE PAR	Pierre TANKAM	DG	29 OCT 2015	



Ce document est la propriété de l'Autorité Aéronautique.
Toute communication ou reproduction est interdite sans autorisation préalable.
Tous droits réservés

Handwritten initials: 'K' and 'WS'

**CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY – DEPARTMENT OF AVIATION SAFETY**

PROCÉDURE	Réf : DSA.PEL.PRO.0450
EVALUATION DES RAPPORTS D'EXPERTISE MEDICALE DES PERSONNELS AERONAUTIQUES	Ed 01 du 15/10/2015 Rév 00

1. EVOLUTION DU DOCUMENT

CREATION DU DOCUMENT	
DATE DE CREATION	15/10/2015
DATE D'EFFECTIVITE	

INDICE MODIFICATION		DATE		MOTIF(S) DE LA MODIFICATION
Edition	Révision	Création	Effectivité	
01	00	15/10/2015		Création initiale

2. LISTE DE DIFFUSION

DETENEURS (pour action)			
Code	Direction/Dépt./Service concerné	Mode de diffusion*	
		P	N
01	Directeur Sécurité Aérienne	X	X
02	Responsable Qualité	X	X
03	Tous les Centres d'Expertise de Médecine Aéronautique	X	X
04	Secrétariat Direction de la Sécurité Aérienne	X	X
05	Service des Personnels Aéronautique et des licences	X	X
06	Médecin Evalueur	X	X
07	Service de la Documentation et des Archives	X	
08	Tous les Médecins Examineurs Aéronautiques	X	X
09	DASIS		X
10	Délégation Régionale Littoral, Ouest, Nord-Ouest/ Service Contrôles Techniques		X
11	Délégation Régionale Centre, Sud, Est/ Service Contrôles Techniques		X
12	Délégation Régionale Nord, Extrême-Nord, Adamaoua/ Service Contrôles Techniques		X

(*) P = papier N = Numérique

Handwritten signatures and initials:
* NB [Signature]



PROCÉDURE	Réf : DSA.PEL.PRO.0450
EVALUATION DES RAPPORTS D'EXPERTISE MEDICALE DES PERSONNELS AERONAUTIQUES	Ed 01 du 15/10/2015 Rév 00

3. TABLE DES MATIERES ET LISTE DES ANNEXES

1. EVOLUTION DU DOCUMENT	2
2. LISTE DE DIFFUSION	2
3. TABLE DES MATIERES ET LISTE DES ANNEXES	3
4. OBJET	4
5. DOMAINE D'APPLICATION	4
6. VALIDITE.....	4
7. SYSTEME DE REFERENCE	4
8. ABREVIATIONS	4
9. ROLES ET RESPONSABILITES	5
10. PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA PROCÉDURE	6
11. DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE.....	7
12. LOGIGRAMME DE LA PROCÉDURE	8

Handwritten signatures and initials: A, MS, AP



CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY – DEPARTMENT OF AVIATION SAFETY	
PROCÉDURE	Réf : DSA.PEL.PRO.0450
EVALUATION DES RAPPORTS D'EXPERTISE MEDICALE DES PERSONNELS AERONAUTIQUES	Ed 01 du 15/10/2015 Rév 00

4. OBJET

La présente procédure décrit le processus d'évaluation des rapports médicaux des personnels aéronautiques établi par un MEA.

5. DOMAINE D'APPLICATION

La présente procédure s'applique au médecin évaluateur chargé d'évaluer les rapports médicaux des personnels aéronautiques transmis par les MEA.

6. VALIDITE

- Début Validité : à compter de la date de signature
- Durée validité : jusqu'à sa prochaine revue (motivée)

7. SYSTEME DE REFERENCE

- Convention de l'OACI relative à l'aviation civile internationale;
- Annexe 1 a la Convention de l'OACI relative à l'aviation civile internationale ;
- Manuel de médecine aéronautique civile doc OACI 8984 ;
- Loi № 2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun;
- Décret № 99/198 du 16 septembre 1999 portant organisation et fonctionnement de la CCAA ;

8. ABREVIATIONS

Les abréviations suivantes sont utilisées dans cette procédure :

CCAA	Cameroon Civil Aviation Authority
DG	Directeur Général
DSA	Directeur de la Sécurité Aérienne
MEA	Médecin Examineur Aéronautique
MEVA	Médecin Evalueur Aéronautique
SCL	Service Courrier et Liaison
PA	Personnel Aéronautique



PROCÉDURE	Réf : DSA.PEL.PRO.0450
EVALUATION DES RAPPORTS D'EXPERTISE MEDICALE DES PERSONNELS AERONAUTIQUES	Ed 01 du 15/10/2015 Rév 00

9. -ROLES ET RESPONSABILITES

Acteur	Rôle/Responsabilité
Médecin Examineur	<ul style="list-style-type: none">• Examine le PA• Prescrit des examens complémentaires• Exploite les données de l'examen clinique Et des résultats d'examens complémentaires• Consigne les données de l'examen clinique et des résultats d'examens complémentaires dans le rapport d'expertise médicale• Transmet le rapport d'expertise médicale au MEVA sous pli confidentiel (secret médical)• Examine le PA et consigne les résultats de l'expertise médicale conduite dans le rapport médical• Transmet le rapport médical au MEVA
Médecin Evalueur Aéronautique	<ul style="list-style-type: none">• Reçoit le rapport d'expertise médicale et conduit l'évaluation ;
Service Courrier et Liaison	<ul style="list-style-type: none">• Reçoit le pli confidentiel et le transmet au MEVA;
DG	<ul style="list-style-type: none">• Entérine les choix et propositions faits en aval



PROCÉDURE	Réf : DSA.PEL.PRO.0450
EVALUATION DES RAPPORTS D'EXPERTISE MEDICALE DES PERSONNELS AERONAUTIQUES	Ed 01 du 15/10/2015 Rév 00

10. PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA PROCÉDURE

10.1. ÉLÉMENTS D'ENTRÉE <ul style="list-style-type: none">• Certificat Médical• Formulaire de demande de Certificat Médical• Rapport Médical.• Rapports médicaux complémentaires• Résultats d'examens complémentaires	10.2. ÉLÉMENTS DE SORTIE <ul style="list-style-type: none">• Attestation Médicale ;
10.3. EXIGENCES <p>Règlements:</p> <ul style="list-style-type: none">• Arrêté № 609/MINT du 13 Septembre 2006, modifiant l'annexe de l'arrêté № 738/MINT du 07 Juin 2005, relatif aux licences et qualification des personnels de l'aéronautique civile ;• Arrêté № 001304/MINT juin 2005 relatif à l'aptitude physique et mentale des personnels aéronautiques et des personnels navigant de cabine• Arrêté № 001304/MINT modifiant l'annexe de l'arrêté № 001304/MINT juin 2005 relatif à l'aptitude physique et mentale des personnels aéronautiques et des personnels navigant de cabine• Instruction №00219/CCAA/DG/DNA/SDNA/LPA du 07 septembre 2006 relative à la supervision des Centres d'Expertise de Médecine Examineurs ;• Instruction N°2006-493-CCAA-DNA du 31 Août 2006 Relative à la supervision des centres d'expertise de médecine aéronautique et des médecins examineurs ;	10.4. INDICATEURS DE PERFORMANCE <p>Au plus 5% de réclamations des usagers par an</p>
10.5. RESSOURCES HUMAINES <ul style="list-style-type: none">• Médecin Evalueur• Assistant Médecin Evalueur	10.6. MATÉRIEL/EQUIPEMENTS <ul style="list-style-type: none">• Secrétariat /ordinateur portable imprimante ;• Armoire sécurisée pour la conservation des dossiers et• Autres matériels pour la conservation des dossiers.
10.7. PROCÉDURES ASSOCIÉES	
DSA.PEL.PRO.0451, DSA.PEL.PRO.0452, DSA.PEL.PRO.0453	
10.8. ENREGISTREMENTS	
Check –listes associées	



PROCÉDURE	Réf : DSA.PEL.PRO.0450
EVALUATION DES RAPPORTS D'EXPERTISE MEDICALE DES PERSONNELS AERONAUTIQUES	Ed 01 du 15/10/2015 Rév 00

11. DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE

Etape 1 : Vérification du formulaire de demande de certificat médical ;

Etape 2 : Vérification du certificat médical ;

Etape 3 : Analyse du rapport Médical;

Etape 4 : Analyse des rapports et résultats d'examens complémentaires*;

Etape 5 : Décision du MEVA ;

Etape 6 : Convocation du PA, en cas de besoin ;

Etape 7 : Délivrance, restriction ou refus du certificat

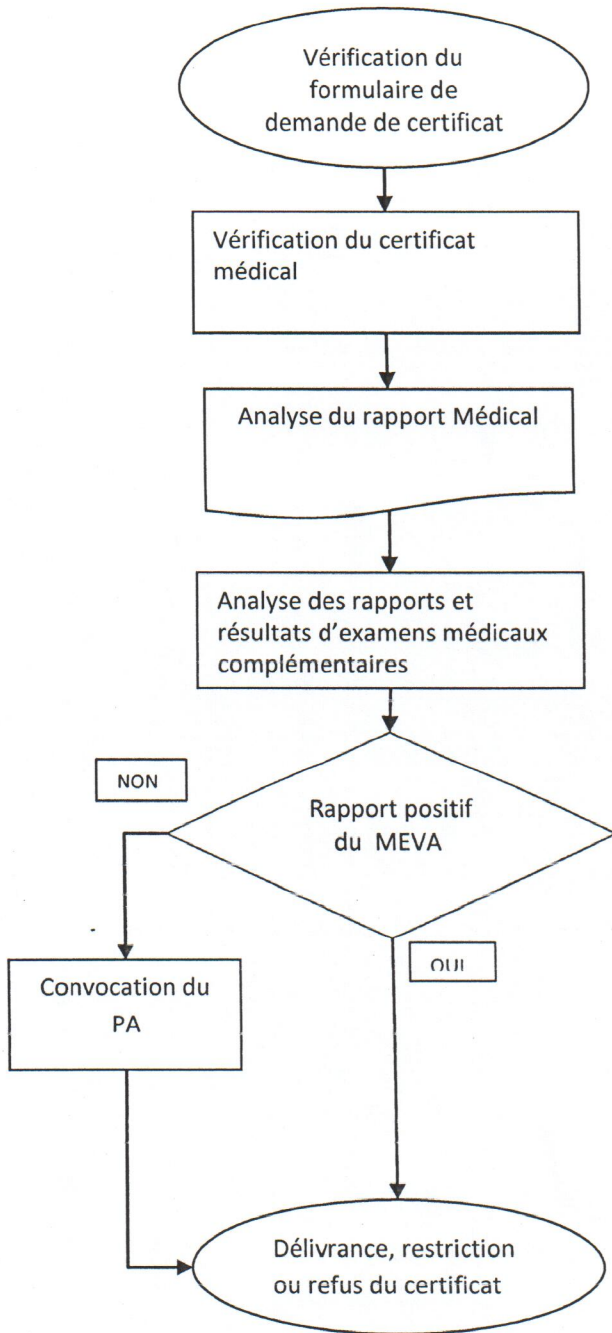
(*) En plus des examens effectués pour les attestations de classe 2 ou 3, les examens spécialisés suivants :

- Le rapport d'examen ophtalmologique
- Le rapport d'examen oto-rhino-laryngologique



PROCÉDURE	Réf : DSA.PEL.PRO.0450
EVALUATION DES RAPPORTS D'EXPERTISE MEDICALE DES PERSONNELS AERONAUTIQUES	Ed 01 du 15/10/2015 Rév 00

12. LOGIGRAMME DE LA PROCÉDURE



Qui	Où	Quand?	Comment
MEVA	CCAA	Après réception du rapport médical complet établi par un MEA/CEMA	Manuel de médecine aéronautique civile doc OACI 8984 et règlements associés
MEVA	CCCA		Manuel de médecine aéronautique civile doc OACI 8984 et règlements associés une enveloppe/Carton
MEVA	CCAA		Manuel de médecine aéronautique civile doc OACI 8984 et règlements associés
MEVA	CCAA	Après scellées du courrier	Manuel de médecine aéronautique civile doc OACI 8984 et règlements associés
MEVA	CCAA	Après obtention du bordereau d'envoi du courrier	Manuel de médecine aéronautique civile doc OACI 8984 et règlements associés
MEVA	CCAA	Après évaluation non concluante du rapport	Manuel de médecine aéronautique civile doc OACI 8984 et règlements associés
MEVA	CCAA		Manuel de médecine aéronautique civile doc OACI 8984 et règlements associés

Handwritten signatures and initials at the bottom left of the page.